

La région de Donzère pendant l'âge du fer

L'exemple des sites de Château-Porcher et de St-Saturnin

I - LE CONTEXTE HISTORIQUE

Seules les fouilles de Joël Vital, dans les grottes du défilé de Donzère, nous permettent de connaître un des aspects du mode de vie des habitants de la région durant l'âge du bronze. Les grottes du défilé semblent avoir été fortement peuplées, il est possible que le plateau dominant le défilé ait été déjà cultivé.

Nous connaissons peu de choses quant à la transition entre l'âge du bronze et le début de l'âge du fer. Plus tard, au Ve siècle avant notre ère, les Tricastins sont mentionnés pour la première fois.

Ils étaient implantés dans la moyenne vallée du Rhône antérieurement à Bellovèse (Ve siècle avant notre ère), premier Celte dont le passage est attesté dans le sud de la France par les auteurs antiques (Tite-Live 5, 34, 5). Pourtant le nom de peuple "Tricastini" est considéré comme étant d'origine celtique. Les Tricastins peuvent alors appartenir à une vague antérieure à la "marche de Bellovèse" (récit qui, en fait, décrit une des phases de l'expansion celtique).

Plusieurs auteurs antiques ont évoqué les Tricastins :

Tite-Live - 3, 34, 5 et 21, 31, 9
Silius Italicus Punica - 3, v.466 sq
Ammien Marcellin - 15, 10, 11 –
Pline - 3, 36 -
Ptolémée - 2, 10, 7.

a) Les frontières du Tricastin.

Malgré l'abondance des sources littéraires, il est difficile de cerner la vie quotidienne, l'économie, et même les limites politiques de ce peuple. C. Boisse (Boisse, 1968) et G. Barraol (Barraol, 1975) ont abordé ce problème mais ils n'arrivent pas aux mêmes conclusions.

L'un et l'autre attribuent la ligne des côteaux de la Garde-Adhémar aux Tricastins.

Par contre, leurs avis divergent quant aux occupants de la plaine de Pierrelatte : C. Boisse considère ce secteur comme tricastin ; G. Barraol le restitue aux Cavares qui possédaient ainsi une bande continue de terrains le long du fleuve, du sud d'Orange à Montélimar.

Aucun élément nouveau ne permet actuellement de choisir entre ces deux hypothèses. L'étude du problème général des frontières du Tricastin a été reprise par G. Chouquer. A la lecture des fragments du cadastre B d'Orange, où la mention "*rendu aux Tricastins*" n'apparaît qu'à l'est du *cardo maximus* et au nord du *decumanus maximus*, G. Chouquer propose une nouvelle interprétation. Pour lui la région à l'ouest du *cardo maximus* appartenait anciennement aux Tricastins, mais le territoire leur fut enlevé pour mettre en place de nouvelles assignations pour les colons d'Orange. Il se range donc en partie à l'avis de C. Boisse. En tout état de cause, il semble difficile à l'heure actuelle de choisir entre ces propositions.

b) Les sites connus.

Dans un rayon de 8 km autour de Barry, capitale primitive des Tricastins, 8 oppida (c'est à dire des habitats groupés et fortifiés, implantés sur des hauteurs) sont recensés avec certitude. Mais en l'absence de fouilles et de céramiques en quantité suffisante (ramassées lors de prospections de surface), seuls quelques-uns sont datés. Pour les sites de plaine, une seule tombe du VI^{ème} siècle avant notre ère est connue (St-Restitut, Odiot 1987, à paraître). De même un seul site d'habitat de plaine est répertorié, au Logis-de-Berre (Novem Craris, les Granges-Gontardes). La fouille menée par C. Boisse, terminée depuis plus de dix ans, a livré un riche

mobilier et son étude est toujours en cours. Seule la découverte du site de l'Esplan, dans le centre de la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Odiot, 1987, 1988, à paraître), qui montre une occupation dans le courant du VI^{ème} siècle avant notre ère, pourrait renouveler la problématique. Ici encore l'étude du matériel reste à effectuer. Au total, 11 sites attribuables avec certitude aux Tricastins sont recensés sur une superficie de 200 km² (c'est à dire la partie occidentale du Tricastin). Cette absence de données suffisantes rend hasardeux tout essai de synthèse sur la nature et la densité du peuplement de la région.

II LA CAPITALE DES TRICASTINS : L'oppidum de Barry

Les auteurs s'accordent pour identifier l'oppidum de Barry (Bollène, Vaucluse) comme la capitale primitive des Tricastins. Sa grande superficie (44ha), le plan de ses remparts - rappelant l'organisation des sites de la Gaule du nord - et la richesse du mobilier découvert, sont autant d'éléments montrant l'importance politique, économique et stratégique de ce site.

La découverte d'un secteur d'habitations du VI^{ème} siècle avant notre ère sur le site de l'Esplan à Saint-Paul-Trois-Châteaux ne semble pas remettre en cause le statut de capitale de Barry (occupé à la même époque). Le site de l'Esplan semble avoir une courte durée de vie, contrairement aux indices de continuité relevés en prospection à Barry.

III - LES VOIES DE COMMUNICATION DESSERVANT CES OPPIDA.

a/ Les voies terrestres

La voirie antique reste mal connue dans le Tricastin. Seules la voie d'Agrippa (dans la Vallée du Rhône) et la voie protohistorique (passant par l'intérieur des terres) de Vienne à Marseille (Chapotat, 1978) ont fait l'objet d'études particulières.

La voie du Logis-de-Berre au défilé de Donzère :

Cet axe est vraisemblablement d'origine protohistorique. Il passe par Donzère et Châteauneuf-du-Rhône puis se prolonge vers Montélimar (Acunum).

Dans sa partie reliant le Logis-de-Berre à Donzère, la voie emprunte le chemin du Pas-de-Berre (quelque 200 m à l'ouest du Logis-de-Berre) à Donzère, chemin cité en 1562 (large de 74 passes", soit environ 9,80 m - Archives de la Drôme 2 E 15 850 f° 77).

Arrivée à la hauteur du carrefour du Grès, la voie passe au sud du Motard et se dirige vers le carrefour de Coupe-Aureille. Elle continue alors vers Donzère, puis vers le plateau dominant le défilé et passe à proximité de l'oppidum de St-Saturnin. Cette route a été utilisée durant tout le Moyen Age et à l'époque moderne (route royale jusqu'en 1754). Elle correspond en partie à l'actuelle route départementale n°144.

b/ La voie fluviale : le Rhône :

La navigation sur le Rhône est fortement marquée par les difficultés rencontrées lors du passage du défilé de Donzère. Décrit à l'époque moderne comme particulièrement dangereux, il a nécessité très tôt la création d'un port en aval et d'un autre en amont. L'abbaye de Donzère possède au VII^{ème} siècle de notre ère un port sur le Rhône, ainsi que St-Pierre-du-Palais à Châteauneuf-du-Rhône au IX^{ème} siècle.

Nous n'avons pas d'élément tangible pour restituer un port dans le défilé de Donzère durant la période protohistorique. Mais la présence au bord du fleuve des deux oppida, le ravin qui les sépare en fournissant un accès facile au fleuve, permettent de l'envisager.

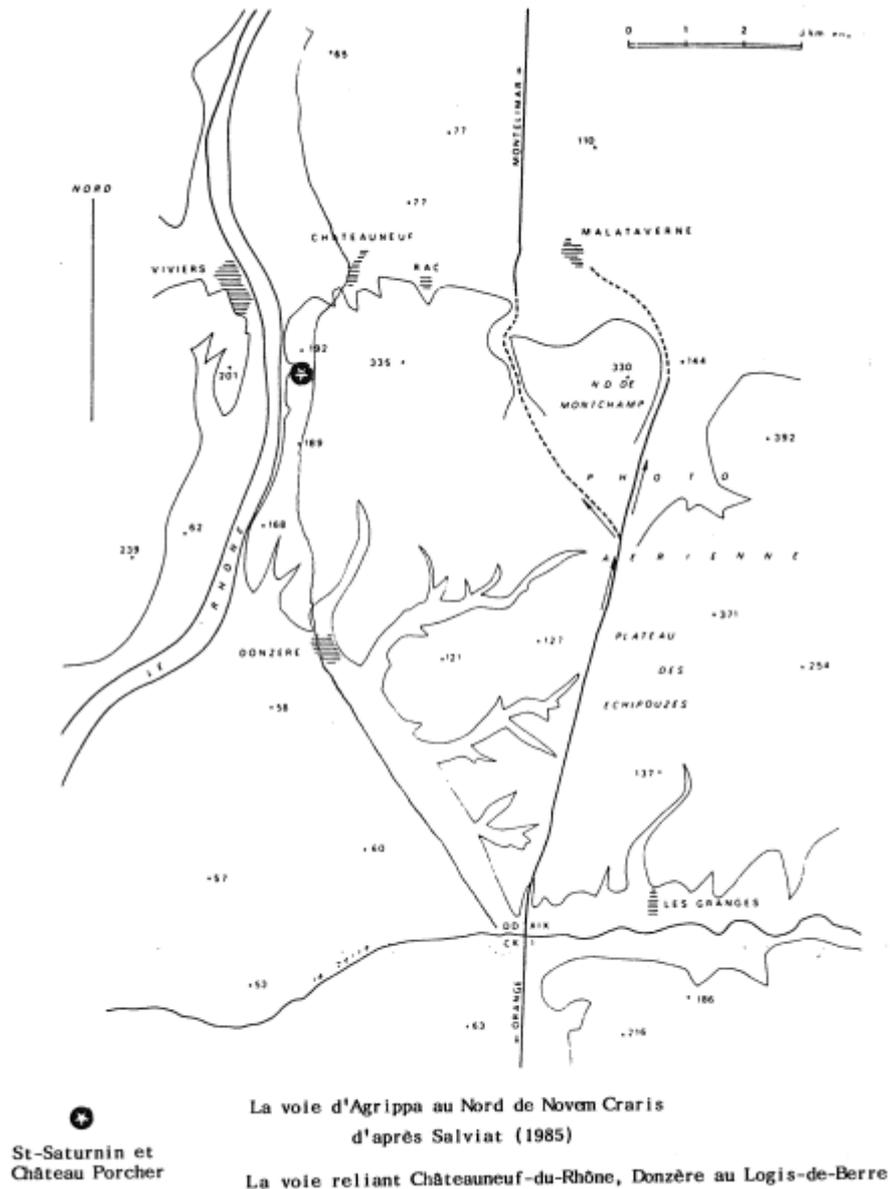


Planche 1

IV - LES OPPIDA DE ST-SATURNIN ET DE CHATEAU-PORCHER

Ces oppida sont implantés sur le défilé de Donzère, dans un terroir déjà peuplé à l'âge du bronze. Outre les nombreuses grottes étudiées par J. Vital, il faut noter que les deux oppida ont livré en prospection de surface quelques tessons attribuables à l'âge du bronze. Seules des fouilles pourraient permettre de déterminer si l'occupation de l'âge du bronze, connue dans les grottes, était aussi développée à l'emplacement des oppida, les fragments de poteries retrouvés n'étant pas suffisamment significatifs. Dans certains cas, sur le site du Mouton (Roussas) par exemple, au cœur de l'oppidum, une occupation de l'âge du bronze attestée par un sondage semble avoir été à l'origine de ce site majeur.

Les résultats des prospections de surface sont trop peu précis pour permettre de déterminer à quelle époque sont édifiés les remparts des deux oppida. Celui de St-Saturnin couvre une superficie de 10 ha, tandis que celui de Château-Porcher ne protège que 3 ha.

Dans les deux cas, il s'agit pour le sud-est de la France de sites importants. En effet en Provence comme en Languedoc, les oppida ont une taille souvent inférieure à 2ha. Les plus grands sites connus actuellement dans le sud-est sont ceux de Barry (44 ha) et du Mouton. (33 ha), tous deux en Tricastin. Les sites de St-Saturnin et Châteaux-Porcher apparaissent donc comme particulièrement importants en superficie. St-Saturnin, par sa

taille et sa morphologie, semble particulièrement complexe. Contrairement à Château-Porcher, où l'ensemble des remparts est constitué de pierres sèches, St-Saturnin offre une plus grande variété de construction :

- le grand rempart est, qui est percé au milieu de son tracé par une porte, est construit en terre ;
- le fossé qui le borde constitue un élément défensif supplémentaire ;
- les remparts nord et sud sont édifiés en pierres sèches ;
- à l'ouest le site est défendu naturellement par les à-pics du défilé, mais un grand mur de pierres sèches fut tout de même construit pour compléter le système défensif de l'oppidum.

La variété des types de matériaux utilisés pour la construction des ouvrages défensifs reste à étudier en termes de chronologie, par voie de sondages.

Dominant le défilé et parfaitement défendus par leurs fortifications, les deux oppida verrouillent l'ensemble des échanges de la vallée du Rhône. Ils sont à proximité de la voie reliant le Logis-de-Berre à Montélimar par le plateau ; ils dominent le fleuve, très étroit au passage du défilé, et sont des postes d'observation tricastins sur le territoire helvien situé par la rive droite du fleuve.

Ces deux sites semblent encore être occupés après la création de la province de Narbonnaise par Rome. Des céramiques, ramassées en prospection, attestent ce phénomène.

Durant le règne d'Auguste, au moment où le cadastre B d'Orange est créé, les deux sites auraient été abandonnés. En effet le cadastre romain indique que les terres situées à cet emplacement sont données à des colons (vétérans de l'armée romaine). Pendant cette période du début de la romanisation (c'est à dire de l'assimilation de la population locale à la civilisation romaine), ces deux sites fortifiés sont alors démantelés ou tout au moins ils perdent leur vocation défensive.

Nous ne connaissons pas pour l'instant de sites d'habitation gallo-romaine sur les sites ou à leur proximité immédiate. St-Saturnin et Château-Porcher seront réoccupés au Bas Empire, comme une partie des grottes du défilé. Au Haut Moyen Age, l'occupation se poursuit et la chapelle de St-Saturnin (en cours d'étude par M.-P. Feuillet) s'installerait à cette époque. Le défilé de Donzère apparaît donc comme un site d'importance majeure pour la compréhension de l'histoire de la moyenne vallée du Rhône.

Thierry ODIOT.

